

Genève, le 11 novembre 2015

*Aux représentant-e-s des médias*

**Conférence de presse de la Cour des comptes**

**Publication d'un nouveau rapport**

**AUDIT DE LÉGALITÉ ET DE GESTION**

**INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS (IUFÉ)**

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**mardi 17 novembre 2015 à 10 h**  
**à la salle 2 du DIP**  
6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

L'institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ) est un centre interfacultaire créé par l'Université de Genève et directement rattaché au Rectorat. Il accueille au sein d'une même institution l'ensemble des programmes destinés à former les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement spécialisé.

La Cour a reçu plusieurs communications citoyennes évoquant des dysfonctionnements au sein de l'IUFÉ. Les griefs énoncés portaient d'une part sur de potentielles irrégularités dans la gestion budgétaire de l'IUFÉ et, d'autre part, sur le non-respect de la procédure d'admission au secondaire. Était également mis en cause le protocole de collaboration signé le 1<sup>er</sup> juillet 2013 entre le département de l'instruction publique, de la culture et du sport, l'Université de Genève et l'association genevoise des écoles privées fixant la procédure à suivre pour permettre aux écoles privées d'obtenir la reconnaissance d'un certificat de maturité gymnasiale cantonale.

Les travaux de la Cour ont porté sur l'analyse de la gestion et de la conformité des procédures mises en place au sein de l'IUFÉ. La Cour a retenu les quatre thématiques suivantes :

- L'admission et la sélection des élèves ;
- La gestion des stages ;
- La gestion des résultats d'examens ;
- L'élaboration et le suivi budgétaires.

L'analyse porte à la fois sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement secondaire (I et II) et se concentre sur les volées 2011-2012 à 2015-2016.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER  
Présidente

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*

Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel : [isabelle.terrier@cdc.ge.ch](mailto:isabelle.terrier@cdc.ge.ch)